

Les Echos PATRIMOINE

ÉPARGNE Alors qu'un long tunnel de taux bas plombe les rendements de fonds en euros à sur les arbitrages à réaliser face au contexte peu porteur pour les SCPI et à une Bourse

Assurance-vie : les bons les pièges à éviter

Marie-Christine Sonkin
@mcsnkin

Faut-il prendre des décisions drastiques ou rester figé en attendant que passe la tempête ? Les épargnants hésitent entre Charybde (laisser son argent sur des supports de moins en moins rentables) et Scylla (accepter de prendre des risques dans une période agitée). Pour Meyer Azogui, président de Cyrus Conseil, « nous sommes entrés dans l'an 1 d'une révolution de l'épargne, celle de l'absence totale de rémunération sans risque. Il faut d'abord revenir aux fondamentaux, c'est-à-dire à une stratégie patrimoniale et se poser les bonnes questions sur ses objectifs et son horizon de placement. Raisonner en termes de classe d'actifs et non en termes d'objectifs patrimoniaux, c'est le meilleur moyen de se faire prendre à contrepied ».

LA PART DES FONDS EN EUROS

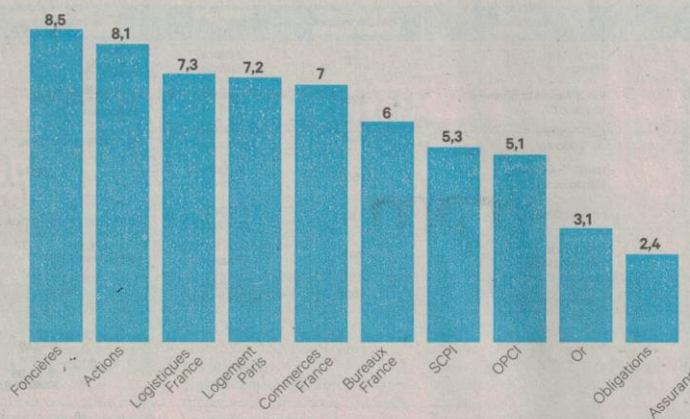
Dès lors, même si les fonds en euros doivent rapporter seulement autour de 1 % en 2020 et moins encore les années suivantes, « ils sont toujours pertinents pour la partie défensive du portefeuille. Aujourd'hui, en fonction de son horizon de placement, on y placera de 20 % à 50 % au maximum de son épargne », affirme Meyer Azogui. Ceux qui voudraient se mettre à l'abri sur ce type de fonds peuvent toutefois être freinés dans leur élan. « Les arbitrages en faveur des fonds en euros ne sont pas facilités, prévient Laurent Bodin, gérant du cabinet Cédre Finance. Les frais d'arbitrage pour revenir sur ce compartiment sont désormais souvent incontrôlables et généralement de 1 %. En plus, nombre de compagnies n'acceptent pas un quota de plus de 50 % des actifs en euros ».

PRUDENCE SUR LES SCPI

Il faut donc aujourd'hui trouver des alternatives, autrement dit des unités de compte prudentes. « Ce n'est pas le cas des SCPI, met en garde Jean-Baptiste Holtz, directeur associé de Wealth Conseil. Il s'agit d'un marché mature et cher, et, compte tenu des frais, on perd de l'argent les deux premières années.

Les actions les plus rentables sur le long terme

TRI sur 10 ans de 2009 à 2019, en %



Sans compter qu'il ne bénéficie pas de la même liquidité que les fonds euros puisque les sorties anticipées sont souvent assorties de pénalités de l'ordre de 3 %. Avant de réinvestir, il est préférable d'attendre que le marché corrige. Reste qu'il existe des opportunités dans les secteurs en forte croissance comme la logistique, qui bénéficie de l'essor de l'e-commerce, et la santé (cliniques et hôpitaux).

« Vu les difficultés que risque de rencontrer l'immobilier commercial et de bureau, je suis plutôt partisan des SCI ou des OPCI, nettement moins gourmands en frais que les SCPI, conseille Laurent Bodin. Les droits d'entrée peuvent descendre à 2 % versus 6 % à 8 % pour les SCPI souscrites dans un contrat d'assurance. Attention, la sélectivité s'impose ». Pour Patrick Ganansia, président-fondateur d'Herez, il faut pour la première fois depuis longtemps se demander si le ne convient pas d'appuyer sur le bouton

« vente » des parts de certaines SCPI. « La plupart sont en plus-value, et ce n'est pas parce que les frais sont élevés qu'il ne faut pas sortir, estime-t-il. Je pense notamment aux SCPI murs de boutiques qui vont continuer à souffrir. En revanche, d'autres SCPI présentent des opportunités comme celles spécialisées sur la logistique, la santé ou l'éducation. »

LES OPPORTUNITÉS DU PRIVATE EQUITY

Mais pour lui, la classe d'actifs actuellement la plus attractive est celle du private equity. Jusqu'à présent, il existait deux contraintes : un blocage des fonds d'au moins cinq à six ans et l'importance des montants à investir. L'éligibilité du private equity à l'assurance-vie est une formidable opportunité. On peut commencer à investir en arbitrant à partir de 25.000 euros. « Et il faut savoir que les

à capital garanti, les épargnants hésitent volatile.

arbitrages,

sur tout éviter les décisions radicales consistant à tout investir ou à tout vendre », conclut-il.

Pour Laurent Bodin, il est légitime de prendre ses plus-values. Certains fonds thématiques, comme ceux spécialisés dans le digital, ont très bien performé. Un appétit pour les fonds thématiques, également présents chez Wealth Conseil, qui cite les thèmes de l'eau, de la cybersécurité, du vieillissement de la population européenne, de la robotique, des technologies disruptives, du retraitement des déchets et du recyclage, ou encore de l'intelligence artificielle.

Mais comment faire les bons arbitrages ? Laurent Bodin conseille de souscrire les options d'écrêtement automatique de plus-values. Quand un fonds grimpe, par exemple de 10 %, il est raisonnable de mettre cette performance à l'abri soit pour la conserver pour ceux qui auront besoin de cash à court terme, soit, pour ceux qui disposent d'un horizon plus important, pour réinvestir dans les creux de marché, par exemple quand le CAC repasse en deçà des 4.000 points.

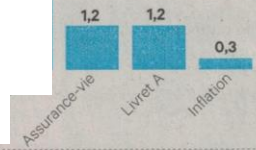
DIVERSIFICATION ET RÉACTIVITÉ

Autre stratégie préconisée par Jean-Baptiste Holtz, utiliser l'option « stop-loss », qui permet de couper une position à partir d'un certain niveau de perte. « Cette option n'est payante que lorsqu'elle est activée et coûte de l'ordre de 0,5 % du montant arbitré. C'est efficace pour se protéger des baisses de marché. Attention, il ne faut pas rester passif mais surveiller le marché pour réinvestir au bon moment. Enfin, il est inutile de mettre des stop-loss sur l'ensemble du portefeuille ; il faut le faire sur les fonds les plus volatils, par exemple les fonds or qui ont déjà beaucoup monté. »

Les stratégies gagnantes ne seront en tout cas pas celles qui font la part belle à la passivité. « Les gérants de certaines grosses sciv, qui font souvent de la gestion indicelle, vont avoir du mal à justifier des frais de gestion de 2 % par an alors qu'ils n'ont que peu de marge de manœuvre. Un gérant efficace doit pouvoir « lâcher ses coups » et opérer les rotations sectorielles et géographiques qu'il juge opportunes », souligne Meyer Azogui. ■

meilleures opportunités en termes de private equity se trouvent dans les générations de fonds lancées pendant ou juste après les crises », affirme-t-il.

Mais il n'y a pas de mystère, l'actif le plus rentable, ce sont les actions, y compris le private equity même s'il ne présente pas les mêmes qualités de liquidité. Là aussi, il va falloir faire les bons choix. « Le plus pertinent est de déléguer la gestion de la partie dynamique de son portefeuille à des professionnels qui arbitreront en fonction de votre profil, affirme Meyer Azogui. Actuellement, nous sommes très défensifs sur les portefeuilles, mais il existe un vent acheteur dont on ne peut rester à l'écart. Sur un portefeuille de profil dynamique où l'allocation en actions peut aller jusqu'à 100 %, nous sommes investis autour de 45 % à 50 % en actions. La période est complexe et il est de plus en plus difficile de gérer seul son patrimoine. Il faut en tout cas conserver du cash et



LES ECHOS / SOURCE : INSTITUT DE L'ÉPARGNE IMMOBILIÈRE & FONCIÈRE